



Le 23 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

M. G. Arseneault
COÛT DE LA VIE
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

BUDGET

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Steeves

M. McKee

L'hon. M. Steeves

IMPÔT FONCIER

M. McKee

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

LOGEMENT

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

IMPÔT FONCIER

M. Austin

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

PERSONNEL INFIRMIER

M. Melanson

L'hon. M. Holder

L'hon. M. Holder

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Merci, Monsieur le président. Comme à l'habitude, lorsque nous revenons à la Chambre après une longue pause, nous demanderions que la première période des questions soit prolongée de 15 minutes. Je demanderais le consentement de la Chambre à cette fin.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Avons-nous le consentement?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le consentement est refusé.

COÛT DE LA VIE

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je ne qualifierais pas ce que le ministre des Finances a fait hier de tour du chapeau, mais plutôt, bien franchement, de but marqué contre son camp.

Ce matin, pendant les déclarations de députés, j'ai entendu des parlementaires dire qu'ils ont établi un budget qui satisfait vraiment aux besoins du Nouveau-Brunswick. Qui ont-ils consulté? Qui ont-ils écouté? Nous savons depuis au moins trois ans que chaque budget a été dressé par le premier ministre de la province en fonction de ce qu'il croit être les besoins des gens du Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, il n'y a absolument aucune aide particulière destinée aux gens du Nouveau-Brunswick pour apaiser les douleurs causées par le coût élevé de la vie et le prix de l'essence à la pompe. Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance de me dire pourquoi c'est le cas tandis que des gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à recevoir de l'aide?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je sais qu'il est difficile pour le chef de l'opposition d'accepter un budget qui contient tout ce que l'on pourrait souhaiter — un budget qui continue à faire fond sur le succès connu un peu partout dans la province. Oui, cela est difficile à accepter du côté de l'opposition.

Je suis très fier du travail accompli par notre équipe et le ministre des Finances. Dans chaque secteur, nous avons envisagé des façons de réduire les taxes et impôts et d'investir davantage dans des programmes sociaux et des programmes de santé. Nous sommes témoins d'une économie qui croît plus rapidement que jamais — qui connaît sa croissance la plus rapide depuis des générations. Il est exaltant d'être au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle, et nous voyons les gens revenir dans la province.

En ce qui concerne la question au sujet de la taxe sur les carburants, la semaine dernière, tous mes collègues ont préparé une déclaration visant à demander une aide du

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement fédéral qui servira de contrepoids aux augmentations de taxe qui ont une incidence directe sur le prix à la pompe. Nous avons prévu, dans le budget, de redonner de l'argent aux gens. Dans le cadre de la demande formulée par tous mes collègues... Le tout changera peut-être en raison de la nouvelle entente entre les Libéraux et le NPD. Je ne sais pas si l'argent se rendra à la population. Merci.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, le premier ministre devrait sortir de son bureau pour aller parler aux gens du Nouveau-Brunswick et les écouter, car une chose est certaine en ce qui concerne le bilan du gouvernement : Nous ne pouvons jamais nous fier aux chiffres qu'il inscrit au budget et nous ne pouvons pas — nous ne pouvons pas — faire confiance au gouvernement actuel. Aucun poste budgétaire ni mesure concrète prévus dans le budget n'aideront les gens du Nouveau-Brunswick ni n'apaiseront les douleurs causées par le prix moyen à la pompe, c'est-à-dire 1,80 \$ le litre, et l'augmentation de 6 % du coût de la vie. Le premier ministre lance toutes sortes d'idées pour que les gens en débattent et présentent des arguments, mais, au bout du compte, il ne fait rien pour aider les gens du Nouveau-Brunswick. Pouvez-vous me dire exactement comment le budget permettra aujourd'hui d'aider les gens du Nouveau-Brunswick et apaisera les douleurs causées par l'augmentation du coût de la vie?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne peux que supposer que le chef de l'opposition n'a pas lu le budget, car le tout n'a jamais été plus clair ; pensez à la réduction des taxes et impôts, à l'argent redonné à la population, au contrôle du loyer et à nos efforts visant à éliminer la possibilité pour les propriétaires de résilier un bail sans motif valable. Vous pouvez passer la liste en revue et voir combien d'argent nous avons consacré au logement abordable.

Toutefois, ce qui est vraiment encourageant, c'est que les gens du secteur public et les gens du secteur privé se retroussent les manches. Nous sommes témoins d'un effort collectif visant à ce que le Nouveau-Brunswick retrouve sa gloire du passé. Il est exaltant de vivre au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle. Nous connaissons la plus forte croissance démographique depuis des générations — depuis 45 ans. Nous avons le vent en poupe. Nous avons vraiment le vent en poupe, et même les Libéraux peuvent rester ici et en parler, mais ils ne peuvent pas le nier, car il s'agit de la réalité. Monsieur le président, depuis quelques mois, voire un an, la province pauvre a soudainement tout ce que l'on pourrait souhaiter.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre est complètement déconnecté de la réalité au Nouveau-Brunswick. C'est clair. C'est clair, Monsieur le président. Lorsque le premier ministre nous dit que les gens du Nouveau-Brunswick vont bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu, eh bien,



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

bonjour. Cela prendra un an — un an ou 12 mois — avant qu'ils puissent obtenir un minimum de bénéfice en termes de réduction d'impôt sur leur revenu.

Entre-temps, le coût de la vie augmente de 6 % actuellement. Le coût de l'épicerie augmente. Cela coûte une fortune, et les gens n'ont pas la capacité de payer. Le prix à la pompe est de 1,80 \$ le litre pour l'essence. Pendant ce temps, le premier ministre ne fait rien pour régler le problème. Les recettes du gouvernement provenant des prix à la pompe continuent à augmenter. Nous aurons encore un excédent budgétaire record pour l'année en cours. Monsieur le premier ministre, réveillez-vous, parlez aux gens et agissez ; c'est un problème actuel.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous avons augmenté le salaire minimum pour aider à compenser les coûts. Nous avons exercé des pressions sur le gouvernement fédéral. Lorsque je parle de nos collègues et de changements liés à la taxe sur le carbone, je dois dire que la taxe sur le carbone, une fois pleinement mise en oeuvre, était censée atteindre 30 ¢ le litre. Nous avons atteint le taux en question au cours des deux derniers mois en raison de la guerre ainsi que de l'idéologie du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral est incapable d'examiner la situation et de dire : Eh bien, l'augmentation des prix entraîne déjà l'effet restrictif nécessaire. Il dit plutôt : Nous avons déjà obtenu l'effet voulu, mais nous ne changerons rien ; nous allons continuer à assommer la population avec la taxe ; nous allons continuer à obliger les gens à payer davantage.

Je dirais au chef de l'opposition qu'il pourrait téléphoner aux gens à Ottawa. Téléphonez aux gens du nouveau gouvernement de coalition et dites-leur ceci : Vous savez, les gens payent déjà assez de taxes et d'impôts dans la province. Nous avons déjà atteint notre limite en ce qui a trait à la taxe sur le carbone. Nous l'avons déjà atteinte. Unissons nos efforts. Parlons au gouvernement de coalition pour lui dire ceci : Vous avez déjà assez vidé les coffres. Les gens payent tous les jours pour se rendre au travail, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je dirais que notre premier ministre pourrait simplement se ranger — se ranger. Nous nous installerons dans le fauteuil de l'autre côté et nous ferons les appels. Nous assumerons nos responsabilités au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick qui souffrent en ce moment. Ce que vous demandez à Ottawa, ce sont des augmentations progressives, mais les prix continuent d'augmenter. Le prix à la pompe continue d'augmenter considérablement, mais vous ne faites rien pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le budget, sur papier, peut sembler positif pour certaines personnes. En fait, depuis hier, personne n'a vraiment applaudi votre budget. À ma connaissance, personne ne l'a fait, à part vos collègues autour de vous, car ils adhèrent au programme sans poser de questions. Ils adhèrent au programme sans poser de questions. Parlez aux gens du Nouveau-Brunswick, mais ne faites pas que leur parler — écoutez-les. Ils souffrent à l'heure actuelle. Ils souffrent parce que le coût de la vie a augmenté de 6 % et que le prix à la pompe monte en flèche. Vous n'assumez pas vos responsabilités. Agissez dès maintenant.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous savons ce qui se passait dans la province lorsque les gens d'en face siégeaient de ce côté-ci. Nous le savons. Il y avait une stagnation de l'emploi, de la croissance, de... Les coûts montaient en flèche. La dette atteignait des sommets. Qui choisissait de revenir s'installer au Nouveau-Brunswick? Les gens reviennent actuellement dans la province, car ils veulent participer à sa réussite.

Nous avons bien vu comment a agi le chef de l'opposition lorsque la situation est devenue difficile. Lorsque la situation est devenue difficile dans le cas de notre comité du Cabinet sur la COVID-19, il a abandonné et il est parti. Il est parti parce que tout ce qui importait pour lui, c'était la politique. Ce qui était bon pour la population importait peu.

Je dirais aux gens d'examiner chaque élément de notre budget pour voir les mesures que nous avons prises afin d'apporter des améliorations dans chaque secteur. Que ce soit l'éducation, la santé, les services sociaux, la santé mentale ou le tourisme, notre budget touche tous les éléments. Soudainement, la province pauvre a non seulement tout ce que l'on pourrait souhaiter, mais aussi un budget contenant tout ce que l'on pourrait souhaiter. Le fait que nous ayons même été en mesure de l'équilibrer en le préparant constitue un exploit extraordinaire. Par ailleurs, Monsieur le président, qu'en est-il de l'exactitude financière? Le Nouveau-Brunswick est considéré comme étant le meilleur à cet égard.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je ne sais pas quel est le terme, mais nous entendons le premier ministre nous raconter toutes sortes d'histoires ce matin. Il blâme celui-ci ; il blâme celle-là : Ottawa, la COVID-19, le comité et tout ce qui vient avec ces éléments. Au bout du compte, le premier ministre devrait parler des besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Ils souffrent. Aujourd'hui, les gens du Nouveau-Brunswick souffrent. Cela coûte plus cher que jamais de vivre, d'acheter des produits d'épicerie et de payer l'essence pour aller à l'épicerie. Les loyers sont hors de contrôle. Nous reviendrons à la question des loyers tout à l'heure. Le premier ministre ne prend aucune responsabilité.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Si nous regardons au moins les deux dernières années, nous ne pouvons nullement faire confiance aux chiffres dans le budget du gouvernement. Sur papier, c'est beau. Les gens vont se dire : Peut-être que le gouvernement veut essayer de faire quelque chose. La réalité, c'est qu'il annonce une dépense, mais il ne la fait jamais. Il n'investit pas dans les gens du Nouveau-Brunswick. Dites-nous spécifiquement ce que vous faites pour aider les gens.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Nous n'investissons jamais dans les gens du Nouveau-Brunswick, nous dit-on. Waouh. C'est un ancien ministre des Finances qui le dit — et il se targue de bien connaître le fonctionnement des finances de la province — après avoir vu le budget et les augmentations prévues. Monsieur le président, le budget prévoit davantage de dépenses dans les secteurs où les besoins sont criants que tout autre budget précédent. Il y a une augmentation de 6,4 % au chapitre de la Santé seulement. Il y a des investissements du secteur public en matière de salaires et des investissements en matière d'éducation, ce dont j'ai parlé.

Regardons les chiffres. Ne parlons pas des détails insignifiants et flous que lance le député, Monsieur le président. Parlons de ce qui se trouve dans le budget. Il s'agit de faits indiquant que, après avoir guidé la province durant une pandémie, nous sommes bien placés pour aller de l'avant grâce au budget le plus progressiste que la province ait vu depuis longtemps. Je suis fier de prendre part à une telle réalisation avec mes collègues, car il s'agit d'un budget qui prévoit tous les crédits nécessaires. C'est un budget équilibré. C'est un budget qui prévoit des investissements inédits dans les gens du Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

BUDGET

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Bon, Monsieur le président, parlons du bilan du premier ministre. Ce dernier dit qu'il investit davantage et prévoit davantage de crédits budgétaires. L'année dernière, il n'a pas dépensé entièrement les crédits disponibles. Au moment de la présentation du budget, il a dit qu'il comptait dépenser telle ou telle somme. Toutefois, il ne l'a pas fait. Il ne le fait pas, car il veut enregistrer un excédent considérable pour satisfaire les banquiers de New York. Voilà ce qu'il fait.

Près de 200 millions de dollars des crédits prévus au titre de Gouvernement général n'ont pas été dépensés au cours du dernier exercice. Opportunités Nouveau-Brunswick a dépensé 10 millions de moins que prévu, la Société de développement régional, 22 millions, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, 22 millions, le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministère du Développement social, 14 millions et les Autres organismes, 75 millions. Le jour du dépôt du budget, le premier ministre a dit : Gens du Nouveau-Brunswick, je dépense pour vous. Néanmoins, en cours de route, pendant l'exercice financier, il n'investit pas les sommes nécessaires pour aider les gens du Nouveau-Brunswick. Il ne le fait pas. Nous ne pouvons pas nous fier aux chiffres. Nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement actuel. Que le premier ministre se range.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Nous parlons du budget de l'exercice qui vient de s'écouler, lequel a été déposé en temps de pandémie, Monsieur le président. Je comprends pourquoi. Je peux comprendre pourquoi l'opposition ne veut pas parler du budget pour l'année qui vient. Je le peux vraiment. Quand nous étions en pleine pandémie et que le chef de l'opposition participait au processus à cet égard, il était au courant de l'incertitude qui régnait. Il le sait bien. Toutefois, il a abandonné la partie ; nous ne pouvons donc pas dire grand-chose à ce sujet.

Le député abandonne simplement la partie dès qu'il devient difficile de prendre les meilleures décisions pour les gens du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président, car les décisions qu'il prendrait sont celles qui conviennent le mieux à son avenir politique. Nous avons ici un budget que nous, en tant que personnes du Nouveau-Brunswick, pouvons maintenant nous permettre sans ajouter de taxes ni d'impôts, ni accabler les gens d'un fardeau alourdi, mais grâce auquel, en fait, nous pouvons réduire les taxes et les impôts — absolument.

Monsieur le président, je me ferai un plaisir de répondre aux questions de mes collègues du côté de l'opposition au sujet du budget pour l'année qui vient, car nous sommes en 2022. Le budget a été déposé hier. Le député n'a peut-être pas eu le temps de le lire, car son contenu est dense. Je l'encourage à le faire. Merci.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, nous sommes prêts à parler du budget. Toutefois, lorsque le gouvernement nous présente les chiffres de l'année dernière à examiner, nous ne pouvons pas nous y fier. Le gouvernement sous-estime largement ses recettes et surestime ses dépenses, comme l'a souligné le chef de l'opposition. Comment pouvons-nous nous fier aux chiffres que le gouvernement nous présente?

Nous savons que le coût de la vie augmente. Les prix à la pompe et le coût de l'épicerie — tout — sont très élevés. Ce que l'on propose pour compenser la taxe sur le carbone, apparemment, c'est d'accorder un certain allègement fiscal aux personnes à faible revenu, mais une telle mesure n'entrera en vigueur que dans un an. Tous les prix augmentent maintenant. Monsieur le président, quelles mesures le gouvernement prévoit-il pour aider

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

les gens du Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle? Dans un tel contexte, le gouvernement dit qu'il dépensera 40 millions de dollars afin de réduire l'impôt sur le revenu de 400 000 particuliers du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement nous dirait-il combien chaque personne du Nouveau-Brunswick économisera grâce à une telle initiative?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. Merci de discuter du budget.

Il s'agit d'un excellent budget. Savez-vous quoi? Monsieur le président, le budget prévoit des mesures pour chaque personne du Nouveau-Brunswick, des mesures pour chaque personne, qu'il s'agisse de l'allègement du loyer, des taux d'impôt foncier, du montant personnel de base ou de la réduction de l'impôt pour les personnes à faible revenu, ce qui fait que 40 millions de dollars seront remis aux contribuables de la province. Le député a raison à ce sujet.

Que dire de l'augmentation d'un dollar du salaire minimum prévue le 1^{er} avril, et d'un autre dollar en octobre? Que dire des 3,2 milliards de dollars consacrés aux soins de santé, soit la plus grande augmentation des dépenses pour les soins de santé depuis 2008-2009? Que dire des 38 millions prévus pour appuyer le plan d'action en matière de soins de santé, lequel constitue un travail formidable qui permettra à tous les gens du Nouveau-Brunswick de voir des améliorations de leurs conditions de vie? La somme de 38 millions de dollars prévue dans le budget crée déjà un changement. Qu'en est-il du logement abordable et de la clientèle du ministère du Développement social? Une somme de 6,3 millions est prévue pour le logement abordable.

Pensez-vous que les mesures prises au chapitre du budget n'aideront pas les gens du Nouveau-Brunswick? Pensez-vous qu'il ne s'agit pas d'argent judicieusement dépensé pour les gens du Nouveau-Brunswick?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, les gens du gouvernement veulent parler du budget. Je pose des questions sur le budget, mais ils évitent d'y répondre. Ils se contentent d'énumérer des chiffres. Nous n'avons aucune confiance dans leur capacité à prendre des mesures de suivi par rapport aux chiffres présentés. Comme je l'ai dit, le gouvernement apporte des changements mineurs aux seuils de l'impôt sur le revenu et accorde un allègement mineur aux gens du Nouveau-Brunswick, mais il attendra un an pour appliquer les mesures de l'allègement en question alors que tous les prix augmentent en ce moment.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je veux savoir combien de personnes au Nouveau-Brunswick bénéficieront du programme et combien chaque personne recevra. Encore une fois, pourquoi faut-il attendre un an pour accorder un allègement aux personnes visées alors que les entreprises se verront appliquer un allègement de l'impôt foncier demain? Quelle déclaration le gouvernement actuel peut-il tenir par rapport à ce qu'il prévoit faire pour les travailleurs ordinaires du Nouveau-Brunswick qui voient diminuer les chèques de paye qu'ils utilisent pour subvenir aux besoins de leur famille? Que prévoit le gouvernement pour eux? Peut-il répondre à la question? Dans le cadre de l'allègement prévu, quelles sommes recevront les gens concernés?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Savez-vous quoi? Je me rends compte que les mesures annoncées laissent de marbre les parlementaires d'en face ; or la réduction des impôts est une mesure qui aide tous les gens du Nouveau-Brunswick. Réduire les impôts, c'est quelque chose d'inusité pour eux. C'est quelque chose d'inusité pour eux.

Les parlementaires d'en face n'ont pas non plus l'habitude d'appuyer notre système d'éducation préscolaire comme nous le faisons. En 2022-2023, la somme de 110 millions de dollars sera investie dans le secteur des garderies éducatives. Au cours des cinq prochaines années, un demi-milliard de dollars sera investi dans l'éducation des enfants de la province. Que pensez-vous de cela? Que diriez-vous d'investir à hauteur d'un million de dollars pour la poursuite du Programme de subvention des ordinateurs portables et de 1,8 million de dollars pour maintenir l'accès et la capacité du réseau dans les écoles? Que diriez-vous d'un renforcement des ressources pédagogiques dans les secteurs anglophone et francophone afin de promouvoir l'inclusion dans le système scolaire?

Absolument, il y a plus de fonds à dépenser. Que diriez-vous d'une autre somme de 9,7 millions pour augmenter les heures de soins dans les foyers de soins? C'est bien 9,7 millions de dollars. Que dire des 38,6 millions prévus pour augmenter les salaires des travailleurs des services à la personne?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

IMPÔT FONCIER

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, les paroles n'engagent à rien. Les paroles n'engagent à rien. Nous n'avons aucune — aucune — confiance en la capacité du gouvernement actuel d'obtenir des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Voulez-vous savoir une chose au sujet de la réduction de l'impôt foncier qu'offre le gouvernement pour les biens immobiliers non occupés par le propriétaire? Il s'agit d'une

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

réduction qu'il a proposée il y a deux ans, puis a annulée. Ensuite, l'année dernière, la valeur des biens a monté en flèche ; ainsi, les propriétaires fonciers qui ont vu l'évaluation de leur bien augmenter de 40 % constateront de petites réductions pendant l'exercice qui vient. Les propriétaires paieront tout de même plus d'impôt qu'avant. Ainsi, au cours de l'exercice qui vient, à quelle somme s'élèveront les recettes additionnelles du gouvernement provenant de l'impôt foncier?

Savez-vous quoi? La réduction de l'impôt foncier, le plafond fixé pour les augmentations de loyer et la réduction de la double imposition ne satisfont personne. Il n'y a que le gouvernement actuel qui peut se tromper ainsi. Il ne peut satisfaire personne. Il n'écoute pas les gens du Nouveau-Brunswick. Il n'écoute pas les gens du Nouveau-Brunswick. À quelle somme s'élèveront pour l'exercice qui vient vos recettes additionnelles provenant de l'impôt foncier?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : J'aimerais donner un petit cours d'histoire sur la double imposition, car nous avons entamé les changements il y a des années, à savoir en 2014, mais les plans ont été annulés au cours de 2016-2017, si je ne m'abuse.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il y a généralement une constante de l'autre côté, c'est-à-dire ne jamais réduire les taxes et impôts. Il faut imposer au maximum. Voilà la façon de faire. Toutefois, vous avez raison. Des évaluations ont effectivement augmenté. Savez-vous ce que nous avons fait? Nous avons prévu cela dans le budget. Examinez l'augmentation des dépenses dans le budget. Savez-vous quoi? Nous entendons certaines personnes travaillant dans l'immobilier et certains propriétaires dire qu'ils sont mécontents. Devinez quoi! Dans la dernière année ou les deux dernières années, la valeur nette réelle de la part qu'ils détiennent dans leur immeuble a augmenté de 20 % ou 30 %. Leur ratio d'endettement est maintenant plus bas que jamais. Ainsi, savez-vous quoi? Il y a un équilibre. Il y a un équilibre entre le fait de dire qu'il est bon d'investir au Nouveau-Brunswick parce que les taxes et impôts sont justes et le fait de songer à notre province et de dire : Nous avons un gouvernement stable, car il dépense de l'argent lorsqu'il en a, mais ne nous fera pas crouler sous les taxes et impôts.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, voici le plan du gouvernement pour augmenter le nombre de logements abordables et maîtriser la situation concernant les loyers. Les propriétaires, les propriétaires immobiliers, ont vu, en moyenne, l'évaluation de leur bien augmenter de 42 % pendant l'exercice qui vient de s'écouler — 42 %. Les mesures liées à la double imposition donneront lieu à une réduction de 16 % pendant l'exercice qui vient. Pouvez-vous me dire comment ces mesures permettront à elles seules de réduire le coût des loyers? Expliquez-moi cela, Monsieur le premier ministre. Aucune partie de ce plan ne le garantit. En outre, la réduction de la double imposition fera en fait augmenter les investissements provenant de l'extérieur de la province, car les investisseurs feront davantage de profit. Ils feront davantage de profit. De plus, au titre d'un budget de 13 milliards de dollars, seulement 6,3 millions sont consacrés au logement abordable. Il s'agit de « pinottes ». Le loyer de personnes qui éprouvaient déjà des difficultés a augmenté de 300 \$, 400 \$, 500 \$, 600 \$, 700 \$ ou 800 \$ au cours de la dernière année. Le gouvernement ne fait rien pour régler la situation. Aidez les gens.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous constatons des investissements records dans de nouvelles mises en chantier dans la province, et c'est du jamais vu — du jamais vu. Qu'entendons-nous des investisseurs? Nous entendons que l'impôt dans notre province n'est pas comparable à celui qui est perçu chez nos voisins au sein de la région de l'Atlantique. L'imposition dans notre province, couramment appelée « la double imposition », n'est pas comparable. Ainsi, nous avons dit : D'accord, nous commencerons à réduire votre fardeau fiscal, mais nous nous attendons à de meilleurs résultats ; nous nous attendons à davantage de mises en chantier. De nombreux investisseurs ont dit : Vous savez, si, dans l'avenir, mes coûts sont stables, je pourrai investir davantage, car le tout est échelonné sur une période de 25 à 30 ans. Voilà ce que les investisseurs nous disent, et ils ont besoin de stabilité. Ils ne peuvent pas investir si un autre gouvernement décide de dire : Eh bien, nous allons vous faire payer davantage d'impôt. Comment les investisseurs peuvent-ils donc investir pendant 20 ans?

Nous avons le vent en poupe, Monsieur le président. Examinez les statistiques provinciales — une population record, un nombre record de nouvelles mises en chantier et un nombre record d'immigrants qui arrivent dans notre province. Nous établissons de nouveaux records à tous les égards, car, encore une fois, les gens voient le Nouveau-Brunswick d'un nouvel oeil.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

LOGEMENT

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, la semaine dernière, j'ai reçu dans mon bureau une personne de ma circonscription ayant une incapacité et qui est sera



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

expulsée pour motif de rénovation à la fin du mois. Elle n'a nulle part où aller, car elle n'est pas en mesure de trouver un logement abordable. Elle vivait dans un appartement abordable, mais actuellement elle ne trouve rien de tel sur le marché. Elle a dû demander à son église de l'héberger dans un motel en attendant de trouver une solution.

Nous perdons, selon certaines sources, 1 000 logements abordables par an dans la province. La liste d'attente pour les logements subventionnés est passée rapidement de 5 000 à 7 000 ménages ; pourtant le ministre des Finances, au chapitre du budget qu'il a présenté hier, a annoncé — quoi? — 6,3 millions de dollars pour augmenter le nombre de logements abordables. Il doit plaisanter. Il affecte tellement de fonds pour une nouvelle prison et consacre des dizaines de millions de dollars à des réductions d'impôt. Combien de logements, combien de ménages, va-t-il retirer de la liste d'attente de 7 000 ménages avec cette...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je serais ravi de répondre à la question du député. Les Verts adoptent une tactique intéressante aujourd'hui. Nous sommes conscients de certaines des difficultés que les gens ont connues au Nouveau-Brunswick, et nous travaillons à résoudre de telles difficultés.

Le député d'en face ne doit pas perdre de vue le fait que, par rapport à nos deux derniers budgets, nous avons augmenté de 20 % la somme affectée au logement, et celle-ci totalise 119 millions de dollars — 119 millions. Lorsqu'on examine les investissements qui ont été faits dans toute la province... J'ai visité, en fait, un certain nombre de logements. Un certain nombre de mes collègues et moi-même avons visité le dernier bâtiment de Marée Montante, qui est le fruit d'un partenariat avec Carrefour pour femmes, et 30 — 30 — personnes peuvent y loger. Là encore, il s'agit de loger des personnes qui se trouvent dans une situation difficile. Alors, Monsieur le président, je pourrais continuer à parler du chiffre, à savoir des 119 millions de dollars...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, il s'agit d'une crise, à savoir une crise du logement abordable. La dernière fois qu'une crise du logement abordable est survenue dans notre province, la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick a pris la situation en main, et elle l'a fait efficacement. Toutefois, elle a été absorbée par le gouvernement au tournant du millénaire, et nous avons fait marche arrière. Le but de la société, conformément à la loi, est de faire en sorte que des mesures soient prises pour construire ou assurer des habitations meilleures et plus appropriées, mais elle ne le fait pas de manière substantielle depuis plus de deux décennies.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Penser que les réductions d'impôt vont inverser le déclin du logement abordable est une pure fantaisie. C'est de la pensée magique, Monsieur le président. Tous les deux mois, des grues s'élèvent partout à Fredericton pour construire de nouveaux logements, mais ceux-ci ne sont pas abordables — ils sont inabordables.

Le premier ministre fera-t-il retirer la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick du ministère du Développement social, la dotera-t-il en personnel et la chargera-t-il de prendre les choses en main une fois de plus pour accroître le nombre de logements abordables dans la province, afin que les gens du Nouveau-Brunswick puissent exercer leur droit d'obtenir un logement sûr, sécuritaire et abordable?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il y a un plan décennal pour le logement ici au Nouveau-Brunswick, lequel créera 1 200 nouvelles unités sur 10 ans. Au cours des trois premières années, 151 unités ont été créées. La province est sur la bonne voie pour atteindre le nombre de 150 unités.

Ce que le député d'en face oublie de mentionner — et probablement à dessein, car il s'agit d'une bonne nouvelle — ce sont les 119 millions de dollars que nous prévoyons investir dans le logement abordable au sein de la province. Il oublie également que nous prévoyons investir 5 millions de dollars dans la lutte contre l'itinérance. Depuis 2019, nous avons retiré près de 800 personnes de la rue, à savoir des personnes qui étaient à risque.

Le député d'en face oublie de mentionner que l'Allocation canadienne pour le logement, qui est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements provinciaux et fédéral, a permis à près de 1 000 personnes de recevoir directement de l'argent afin de les aider à se loger à un prix abordable. Ce sont 1 000 personnes qui bénéficient directement de l'aide...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

IMPÔT FONCIER

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. J'ai été ravi de voir dans le communiqué au sujet du budget une réduction de 50 % sur trois ans de la double imposition. Depuis plusieurs années, nous exerçons des pressions pour qu'une telle mesure soit prise, car nous comprenons que, avec le temps, elle se traduira par une augmentation de l'offre de logements et contribuera à atténuer la crise du logement avec laquelle nous sommes aux prises dans la province. Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre nous dirait-il exactement à combien s'élèvera chaque année la réduction en pourcentage jusqu'à la troisième année?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Oui, et je remercie le député d'en face de la question. Merci, Monsieur le président. Le taux sera réduit de 16 % chaque année. Il s'agit de 16,65 % par année sur les trois ans, pour



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

un total de 50 %. Au terme de la réduction, elle nous aura coûté 112 millions de dollars par année, somme qui, encore une fois, sera redonnée aux gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de 112 millions de dollars qui seront redonnés aux gens du Nouveau-Brunswick.

Encore une fois, le récent budget comporte tout un éventail d'excellentes mesures. Je vais simplement prendre une minute ici. Une somme de 3,3 millions de dollars est prévue pour élargir les mesures de lutte contre les activités criminelles liées à la drogue. Ces activités se déroulent en grande partie dans les régions rurales. Nous avons absolument besoin d'un tel élargissement. Une somme de 6,9 millions de dollars est prévue pour le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

(Exclamations.)

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Voilà. Voilà qui correspond à une augmentation de 26 % du budget du ministère. Si l'on exclut les dépenses non récurrentes liées à la COVID-19, le budget augmente de 26 %. Il s'agit d'une somme d'argent faramineuse, laquelle sera récupérée grâce à un afflux de nouveaux visiteurs et à de nouveaux programmes au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

PERSONNEL INFIRMIER

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le gouvernement actuel arrive facilement à annoncer des choses et à ne rien faire par la suite.

Il y a quelques jours, le gouvernement a annoncé qu'il veut régler le problème de la pénurie de personnel infirmier. Au cours des cinq prochaines années, compte tenu du nombre de postes déjà vacants en soins infirmiers — 1 300 —, plus 41 % des 8 000 postes d'infirmière et d'infirmier, nous aurons besoin de 4 580 infirmières et infirmiers au Nouveau-Brunswick.

Avec le plan annoncé, si tous les postes sont pourvus, en pourvoyant 366 postes, il faudra 12 ans et demi pour régler le problème. Voilà un gouvernement qui comprend les enjeux. Il repousse encore et encore le problème. Il ne sera plus au pouvoir. Il faudra régler le problème lorsque nous formerons le gouvernement. Il faudrait 12 ans et demi pour régler le problème de la pénurie de personnel infirmier. Comment pouvez-vous justifier cela?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Monsieur le président, c'est assez incroyable, je dois dire. Pendant tout le temps que le député était chargé du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, quelles mesures ont été prises pour accroître la formation en sciences infirmières dans la province? Absolument aucune mesure n'a été prise, Monsieur le président. Au fil des années où les gens d'en face ont été au pouvoir, le nombre d'inscriptions aux deux universités a chuté systématiquement — systématiquement —, et les gens d'en face n'ont rien fait du tout.

Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons envoyé un message aux universités disant que nous voulions travailler avec elles, mais, bien franchement, nous ne pouvions pas continuer de consacrer de l'argent à un programme qui ne donnait pas de résultats. Les universités étaient d'accord avec nous. Elles étaient d'accord avec nous et ont réagi. Au cours des trois dernières années, leur taux d'inscription a constamment augmenté. Maintenant, nous avons une formule de financement en place pour accorder aux universités des fonds supplémentaires pour des places supplémentaires comparativement au nombre de places d'il y a 15 ans.

Quand les gens d'en face dirigeaient le ministère, deux personnes agissaient à titre de ministres, mais ils ont quand même failli à la tâche.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.